# PROMOTION D'HIVER \*\*KABE



Profitez dès maintenant de nos offres exceptionnelles jusqu'au 31 janvier 2025!



**Peintures bâtiment + crépis** kabe-peintures.ch



Choisissez une promo et profitez d'un article promotionnel. Commander par le point de vente près de chez vous, par téléphone ou par e-mail.

# COMMANDEZ DIRECTEMENT

T +41 71 387 41 41 | bestellbuero@kabe-farben.ch







À l'achat de 8 bidons de peinture pour l'habitat, de peinture émail ou de 24 bidons de crépi pour l'intérieur, vous recevez gratuitement 1 vignette d'autoroute\* ou 1 veste polaire Kazan (dame ou homme).

À l'achat de 3 bidons d'AQUAfond Fond pénétrant en gel, vous recevez gratuitement 1 bidon supplémentaire.



# Produits pour promos 1, 2 et 3: À partir de bidons de 5 kg

- AQUAPUR Premium
- META EcoColor
- AQUAPUR Grip
- NOVATOL TopSpin
- · MURO-SETA Top Finish
- HAFTVORLACK
- · MURO Fond rapide
- HEIZKÖRPER Email

### Produit pour promos 1, 2 et 3: À partir de bidons de 10 kg

AQUA ISOBLOC Xtrem

# Produits pour promos 1, 2 et 3: À partir de bidons de 20 kg

- AQUATEX Optima Plus
- MONOFLEX Top
- CORALITH Peinture silicate
- AQUATEX Ultra
- PRIMAFLEX
- AQUAMILA
- PURLATEX 10, 30, 50, Top
- CALIMATT
- TRENDLINE

# Produits pour promos 2 et 3: À partir de bidons de 25 kg

- PERMURO decorline
- CORALITH Crépi silicate
- GRASELLO Crépi à la chaux grasse

# Produit pour promo 4: Bidon de 10 kg

 AQUAfond Fond pénétrant en gel

Valable pour toutes les promotions: teintes blanches et teintes de stock en emballages standards. Les articles en promotion doivent être achetés impérativement pendant la période de promotion. La promotion est valable du 4 novembre 2024 au 31 janviér 2025. Non cumulable avec d'autres actions et conditions spéciales d'objet. Articles promotionnels jusqu'é épuisement du stock.

<sup>\*</sup> Vous recevrez la vignette électronique pour 2025 au plus tôt dans le courant du mois de décembre 2024, activée électroniquement par e-mail pour la plaque d'immatriculation indiquée. La vignette autocollante sera remise personnellement par le conseiller technique.